

# Journal du RAM

RENCONTRE ET RESSOURCE • ÉCOUTE DES ATTENTES ET BESOINS • LIEU D'ÉCHANGES ET D'ANIMATION • ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROFESSIONNALISATION • INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES ET JURIDIQUES • SENSIBILISATION À L'ÉVEIL DU JEUNE ENFANT



## Sommaire

- P. 2 - 3** ● Édito / Qu'est qu'un RAM ? / Dossier pédagogique
- P. 4 - 5** ● suite du dossier pédagogique / Rétrospectives en images
- P. 6 - 7** ● Rétrospectives en images / Dossier juridique
- P. 8** ● Prog'ram à venir / Livres pour enfants /  
Ouvrages pour les professionnelles / Comptine

## ÉDITO

Bonjour,

Cela fait déjà un an que nous vous proposons ce journal du RAM !. Merci pour vos retours positifs. Nous prenons un grand plaisir à l'écrire afin de partager des informations enrichissantes pour l'exercice de votre métier d'assistante maternelle.

Ce trimestre marque l'arrivée du printemps où la végétation va se réveiller : arbres en fleur, plantations au potager du RAM... Mais c'est aussi la période où va arriver dans votre boîte aux lettres la feuille de vos déclarations de revenus à remplir : un dossier juridique traite de ce sujet. La motricité libre du jeune enfant est le dossier pédagogique que nous vous proposons sans oublier les autres rubriques de ce journal : rétrospectives en image, actions à venir, livres pour les enfants et les professionnelles etc.... Bonne lecture !

**Béatrice et Ghislaine**  
L'équipe du RAM

## Qu'est-ce qu'un RAM ?

### ● POUR LES PARENTS

Un accueil individualisé pour les aider dans leur projet de garde d'enfant, Un soutien dans leur fonction d'employeur pour les parents qui ont choisi de confier leur enfant à une Assistante Maternelle ou garde à domicile.

Une information sur les démarches administratives (explication du contrat de travail, des aides financières, droits et devoirs en tant qu'employeur...)

### ● POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES OU GARDES A DOMICILE

Elles trouvent des informations actualisées sur le métier : agrément, statut, contrat de travail, droits et devoirs de la profession... C'est un lieu d'écoute et de soutien pédagogique (documentation à disposition) Elles peuvent participer à des échanges

avec d'autres Assistantes Maternelles sur leurs pratiques professionnelles (soirée à thème, réunion...) animé par un intervenant

Approfondir leurs expériences en participant à des accueils jeux avec les enfants.

### ● POUR LES ENFANTS

Le relais est un lieu de découverte, d'éveil et de socialisation, où l'adulte accompagne l'enfant dans ses nouveaux apprentissages. C'est un espace de jeux mais aussi de rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes.

Des activités diverses, adaptées au développement de l'enfant sont proposées lors de matinées d'éveil, avec la participation des Assistantes Maternelles ou gardes à domicile.

## Dossier pédagogique - Le jeu

### Pourquoi le jeu est si important pour le développement de l'enfant ?

**Parce que jouer permet à l'enfant de développer ses compétences (intellectuelles, motrices, relationnelles, sensorielles ...). Jean Epstein, Psychosociologue et spécialiste de l'enfance et de la famille dit : « L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue ».**

Pour cela, il faut se rappeler que le jeu est une activité libre menée pour le plaisir de l'activité elle-même. Ainsi, il est important que l'enfant puisse exercer sa motricité librement

Comme nous l'a rappelé Annie Claude Moretti (intervenante du CERPE) lors de la conférence sur le jeu du mois de décembre 2015, ce concept de motricité libre est inspiré de LOCZY et des travaux d'Emmi Pikler, pédiatre Hongrois, où l'enfant est acteur de son propre développement accompagné de l'adulte dans ses apprentissages par la parole.

Il est important de respecter chaque étape du développement et de veiller à ce que le bébé

acquiert de manière autonome et progressive différentes postures : ne pas mettre l'enfant en situation qu'il ne maîtrise pas. En effet, pourquoi mettre un enfant en position assise même bien calé avec des coussins ? Pour qu'il voit ce qui se passe autour de lui ? Pourtant allongé sur le dos, il a déjà beaucoup de choses à expérimenter ! Il va jouer avec ses mains, puis ses pieds, il se retournera de lui-même sur la position ventrale et enfin il se mettra assis.

On dit de l'enfant qu'il est un explorateur car il utilise tous ses sens (ouïe, toucher, vue, goût) : pour lui tout est découverte.

L'assistante maternelle va quant à elle lui offrir un cadre sécurisant à la fois par l'aménagement

### Relais Assistantes Maternelles (RAM)

**RAM : 10, cour Saint-Paul**

**Tél. : 01 55 86 98 60**

Responsable

Ghislaine Zolty-Villette

Ouvert **sur rendez-vous**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h,

le jeudi jusqu'à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h.



de l'espace, les jeux mis à sa disposition et sa présence bienveillante. En effet, l'enfant a besoin d'un environnement propice pour jouer avec plaisir.

Par le jeu, l'enfant développe son imagination et sa créativité. L'adulte doit accompagner l'enfant sans faire à sa place. Sa présence peut être discrète, attentive, soutenante et non interventionniste entraînant alors une sur stimulation contraire au respect du rythme de développement de ses acquisitions motrices.

Que de découvertes et de bouleversements pour cet enfant depuis les premiers mois de

sa naissance. Son premier jouet a été son corps ( ses mains, pieds, ) et sa voix . Il a eu besoin de répéter les gestes acquis pour les intégrer. Ensuite, il va de mieux en mieux contrôler ses mouvements et prendre conscience de son environnement et aller l'explorer à quatre pattes avant de commencer à se mettre debout puis se déplacer. En effet, lorsqu'il commence à saisir un objet, tente d'encastrier une forme ou de jouer à la dinette, il est dans l'expérimentation. Il apprend en jouant, il compare les objets, il développe son imaginaire .... Il ne faut pas qu'une dépendance vis-à-vis de l'adulte s'installe, il est préférable d'encourager et valoriser

l'autonomie qu'acquiert l'enfant par ces expérimentations.

Investir le jeu de l'enfant n'est pas forcément jouer avec lui. L'action des adultes, parents ou professionnels est bien la mise en valeur de l'action de l'enfant, en se préoccupant de ce que l'enfant ressent, de ce qu'il éprouve, de ce qu'il vit.

*« Il nous faut chercher l'organisation qui permette à l'enfant de faire, d'être acteur pour lui-même, et aux adultes d'accompagner ses actions en le valorisant, lui, l'enfant, et non les*

adultes. Ne pas faire faire à l'enfant, ne pas faire à sa place, mais bien lui permettre de faire. Cela n'équivaut pas non plus au «laisser-faire» si préoccupant aujourd'hui. Le cadre d'action existe et doit protéger l'enfant. Cela ne marque pas non plus l'inaction des adultes. L'action des adultes est juste autre. Elle se décentre pour ne plus concerner la valorisation du résultat, l'œuvre attendue, mais bien la mise en valeur de l'action de l'enfant.» Extrait du livre « Pourquoi les bébés jouent ? » de Laurence Rameau.

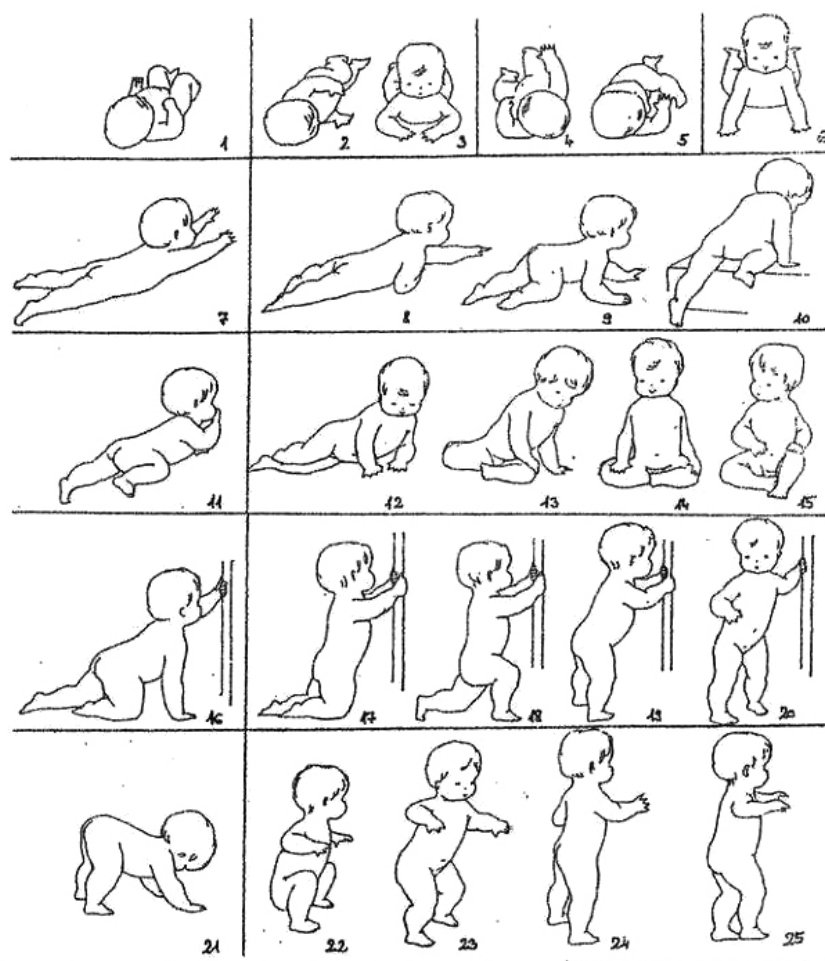
## De la naissance à 12 mois

### Premier jeu de l'enfant :

Le petit enfant, dès la naissance, va s'exercer à maîtriser ses mouvements et ses gestes. Pour cela il va répéter sans cesse le même geste, refaire les mêmes actions. Ces activités vont lui permettre de découvrir son propre corps dans un premier temps puis son environnement immédiat, les objets qui passent sous sa main... Ces jeux procurent à l'enfant un plaisir lié notamment à l'immédiateté du résultat. Les répétitions des actions (ex : faire tomber un jouet) vont lui permettre de vérifier ses hypothèses (« si je lâche ce jouet, il tombe par terre »). Ces jeux vont lui permettre de développer ses capacités motrices : marcher, ramper, attraper, pousser, grimper, verser, faire rouler, tirer... ces jeux resteront présents en grandissant. Il faut que les objets ne soient pas trop lourds, trop grands, variés de différentes textures, couleurs... L'intérêt de ses objets est de maîtriser certains gestes peu à peu en toute sécurité pour les attraper, les saisir et manifester par ses gestes une attention et intention de plus en plus précises. Il va utiliser naturellement tous ses sens pour s'informer sur l'objet : sa couleur, son odeur, son poids, sa texture. L'exploration que l'enfant fait de cet objet peut être comparée à une véritable investigation scientifique.

Pour développer au maximum l'autonomie, l'imagination et la créativité de l'enfant, il semble important, de lui offrir un environnement et un encadrement favorisant son épanouissement. C'est à travers les gestes et actes quotidiens que nous tendons vers ces objectifs. Le bébé en état éveil est posé de préférence à plat dos sur un tapis avec des jouets appropriés disposés au niveau de ses épaules. Cette position laisse plus de liberté de mouvements ce qui favorise le maximum de découvertes. Ces jouets doivent être de matières différentes (tissus, bois, plastique...), couleurs, formes, pour permettre à l'enfant de s'éveiller tant sur le plan moteur que sur le plan sensoriel et ludique. D'autres jouets sont introduits progressivement en fonction des besoins de l'enfant.

Vers (3/6 mois) le bébé commence à découvrir



**Tableau I :** Evolution des mouvements de la position « couché sur le dos », à « la marche acquise » chez l'enfant placé en situation d'activité libre (voir Emmi Pikler 1982, (Dessin Klara Pan).

ses mains les regarde, joue avec elle, leur parle. La vue d'un objet qu'il désire attraper déclenche des mouvements de marionnettes. Il tend les deux mains vers l'objet qu'il convoite, d'abord malhabile, avec des mouvements mal coordonnés, dépassant leur but, il va petit à petit faire un geste plus efficace. Il prend avec les derniers doigts de la main, qui agrippent l'objet et le maintien contre la paume, le pouce et l'index sont pratiquement sans utilité. Lorsqu'il parvient à saisir l'objet, il le regarde avec intérêt la coordination yeux-mains est bonne. Il porte les objets à sa bouche : un des meilleurs moyens de connaissance et d'appropriation qu'il ait à cet âge. Il joue avec ses pieds, les saisit, les porte à la bouche. Dans un premier temps il ne sait pas encore passer les objets d'une main à l'autre. Une main tient l'objet, l'autre palpe. Progressivement il le prend entre le pouce et l'index qui entre en contact avec l'objet, on dit que le pouce est « en opposition ».

Plus tard (6/9 mois) période de grande activité musculaire. Il commence à passer les jouets d'une main à l'autre, roule sur lui-même, rampe et progressivement peut se déplacer à 4 pattes.

Il commence à s'asseoir tout seul. Il aime jeter les objets. Il comprend qu'il est distinct de la mère, dit quelques syllabes (Mama, papa, tata-tata...) Il peut être inquiet face à des visages étrangers. L'enfant sera accompagné dans le jeu, mettre en place des rituels (lectures de petites histoires, comptines...) jeu de cache-cache, faire coucou...

Tous les sens sont en éveil (9/12 mois). Il tient assis avec stabilité, se déplace à 4 pattes ou sur les fesses. Il peut se mettre debout avec ou sans appui. Il saisit les objets avec de plus en plus de précision en utilisant le pouce et l'index. Il commence à marcher avec appui. Il grimpe, explore, se regarde dans un miroir sans se reconnaître. Il associe le geste à la parole, comprend l'interdit, un ordre simple. Il est capable de retrouver un objet caché, produit des sons avec sa bouche. Répond à son prénom. Il peut ressentir et manifester une angoisse à la séparation. Encourager son autonomie, poser des limites à l'enfant face aux dangers liés à son exploration. Lui proposer des jouets à tirer à pousser, jouets musicaux (bâton de pluie, maracas...) livres, imagiers jeux à empiler et à encastrier...

# Rétrospectives en images

## • Motricité globale



## • Atelier couture



# Rétrospectives en images

## • Motricité fine



## ● Part'âges d'histoires



## Dossier juridique - Les impôts

### Le temps de la déclaration des impôts va bientôt arriver.

Votre profession d'assistantes maternelles vous donne droit à un régime fiscal particulier ; en effet, vous avez droit à un abattement forfaitaire pour frais professionnels calculé sur la base du SMIC. Cependant, dans certains cas, le régime de droit commun est plus avantageux.

Vous pouvez faire des simulations sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou être reçue lors des permanences en Mairie

### Pour vous permettre de commencer vos calculs, quelques éléments de base à savoir:

Somme forfaitaire déductible:

**3x9,61 euros = 28,83 euros**

Cet abattement peut être effectué uniquement pour les jours de garde d'au moins 8h où l'enfant a été physiquement présent chez l'assistante maternelle.

Lorsque la durée réelle de l'accueil est inférieure à 8h par jour, il convient d'effectuer le calcul suivant :

**(3 x 9,61 euros)/8**

### Repas fournis par les parents:

Si c'est le parent qui fournit le repas, aucune indemnité n'est versée à l'assistante maternelle. La valeur des repas fournis par

l'employeur pour l'enfant accueilli doit être incluse dans le revenu imposable de l'assistante maternelle.

Les repas fournis par le parent constituent une prestation en nature qui doit être déclarée au même titre que l'indemnité de repas.

Les repas fournis peuvent être déclarés pour leur valeur réelle, fixée librement par les parties dans le contrat de travail ou par un avenant. Il s'agit d'un montant journalier par enfant, quel que soit le nombre de repas fournis par le parent employeur. A défaut de mention dans le contrat de travail, le parent pourra fournir une attestation à l'assistante maternelle indiquant la valeur journalière du repas fournit pour l'enfant.

Les repas peuvent sinon être évalués sur une base forfaitaire fixée à 4,65 euros par jour d'accueil pour les revenus de 2015.

La fourniture du lait maternel ne constitue pas une prestation en nature imposable.

«Assistantes maternelles magazine» a consacré un dossier entier à ce thème dans son numéro d'avril 2016, il est à votre disposition au RAM

## Prog'ram à venir

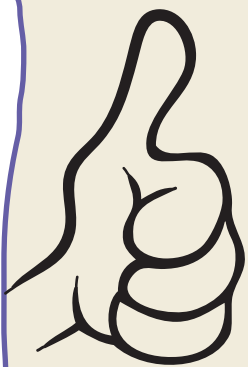
### ● Renseignements et inscriptions au RAM

- Séances Accueils jeux au RAM
- Rencontres intergénérationnelles autour du projet lectures d'histoires avec le club des Hortensias : « Part 'âges d'histoires
- Séances à la bibliothèque des Lilas
- Réunion juridique animée par une intervenante de l'UFNAFAM (engagement réciproque, contrat, congés payés, rupture...)
- Séances de motricité globale au centre de Loisirs
- Potager du RAM : semis pour les plantations
- Organisation et répétitions de la porte ouverte
- Portes ouvertes
- Fête de la musique

## Livres pour les enfants



## COMPTINE



### Un petit pouce qui bouge

Un petit pouce qui bouge, un  
petit pouce qui bouge, un petit  
pouce qui bouge  
Et ça suffit pour m'amuser  
Deux petits pouces qui  
bougent, deux petits pouces  
qui bougent, deux petits  
pouces qui bougent  
Et ça suffit pour m'amuser  
Une petite main qui danse....  
Un petit doigt qui claque....  
Un petit pied qui tape...

## Ouvrages pour les professionnelles

